

DEPARTEMENT
DU CHER

SEANCE DU 29 juin 2023

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 13
Présents : 09
Votants : 12**Présents :** Mesdames Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Katia DUSSAPIN, Caroline LALEVÉE LESAGE, Messieurs Philippe ANDRIAU, Julien JOURDAINE, William TAILLANDIER.Date de la convocation :
22 juin 2023**Excusés avec pouvoir :** M. Michel CANTENEUR pouvoir à M. Philippe ANDRIAU, M. Jean-Michel CAREL pouvoir à Caroline ARTHU, Christelle JOIE pouvoir à Mme Caroline LALEVÉE LESAGE.Date d'affichage :
22 juin 2023**Excusé sans pouvoir :** M. Stéphane PETIT**Secrétaire de séance :** Mme Katia DUSSAPIN**DELIBERATION N° 2023-27 Bis****Annule et remplace délibération n°2023-27 : Erreur matérielle****OBJET :** Equipement en extincteur et alarme incendie

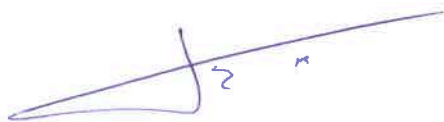
Madame le Maire indique que le parc d'extincteur et d'alarme est à revoir entièrement. Après plusieurs propositions dont il ressort que l'entreprise Eurofeu 12 rue Albert Rémy 28250 Senonches est mieux disante.

Madame le maire présente le détail par bâtiments, des devis pour le remplacement des extincteurs, panneau réglementaire et mise en service, pour un montant total de 4 029.80 € HT soit 4 835.76 € TTC. Le devis de la vérification des alarmes incendie et le changement des bloc BAES est de 1 330.79 € HT soit 1 596.95 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés donne son accord pour les devis de l'entreprise Eurofeu pour les montants suivants :

- 3 717.00 € HT soit 4 460.40 € TTC
- 1 330.79 € HT soit 1 593.95 € TTC

Et autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Le secrétaire de séance
Katia DUSSAPINPour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 29 juin 2023Le Maire,
Marina DUPUY